



**LA FONDATION
D'ENTREPRISE
PARIS HABITAT** pour une ville
solidaire et inclusive

La Fondation d'entreprise Paris Habitat est guidée par la volonté de contribuer à imaginer et construire la ville de demain : une ville plus solidaire, plus collaborative, plus durable.

C'est-à-dire une ville riche de sa diversité sociale et culturelle, qui favorise l'inclusion de tous, qui encourage la participation des habitants aux projets qui les concernent, qui préserve la biodiversité et qui développe l'économie circulaire, sociale et solidaire.

Pour poursuivre cet objectif, la Fondation s'est donnée pour mission de favoriser l'émergence de projets innovants qui ont un fort impact

social, et donc un impact direct pour la cité et ses habitants. Nous avons

ainsi fait le choix de soutenir des

expérimentations et des recherches-

actions pour permettre aux acteurs qui les portent de tester des solutions. Car le temps

et les moyens d'expérimenter, d'analyser, d'évaluer manquent parfois cruellement au

secteur associatif. Et nous nous donnons l'ambition de diffuser les enseignements tirés

de ces expérimentations lorsque leur efficacité est démontrée afin qu'elles soient largement

reprises par les acteurs de la ville.

Nous expérimentons également l'engagement solidaire des collaborateurs de Paris Habitat en développant le mécénat de compétences.

Parce que nous pensons qu'il est possible d'imaginer et de construire la ville de demain en rassemblant les énergies et les intelligences de celles et ceux qui font vivre la cité, nous nous appuyons sur les acteurs du territoire – institutionnels ou associatifs – ainsi que sur l'expertise des habitants et le savoir-faire des collaborateurs de Paris Habitat. Avec une ambition : devenir un laboratoire citoyen expérimental au service des habitants de la métropole parisienne.



Le mot
d'Eric Pliez,
président



Qui sommes-nous ?

Créée en 2016, la Fondation d'entreprise Paris Habitat soutient des projets de recherche-action ou des expérimentations inédites dans la métropole du Grand Paris, portés par des organismes d'intérêt général et qui visent un fort impact social ou sociétal.

Disposant d'un programme d'action pluriannuel de 3 ans renouvelé en 2019, la Fondation est dotée d'un budget de 650 000 € par an.

Depuis 2019, en cohérence avec l'ambition de Paris Habitat de « vivre ensemble la ville » et en concertation avec les collaborateurs de Paris Habitat et les membres de la Fondation, la Fondation soutient des projets expérimentaux visant à imaginer et construire la ville solidaire et inclusive de demain. Ceux-ci sont sélectionnés par le biais d'appels à projets thématiques.

Notre positionnement

NOS MISSIONS. Identifier et soutenir, grâce à l'ensemble des ressources du groupe Paris Habitat et au soutien de ses parties prenantes, des projets de recherche-action ou des expérimentations qui font progresser la ville solidaire, collaborative et durable.

NOTRE AMBITION. Devenir un laboratoire citoyen expérimental pour les acteurs et usagers de l'innovation sociale urbaine, au service des habitants de la métropole parisienne.



Nos axes d'intervention

1 >

Ville solidaire

L'habitat solidaire est un habitat où ni l'âge, ni l'origine, ni le handicap ne sauraient être des critères d'exclusion. Les habitants du parc social formulent de nombreuses attentes d'accompagnement et de services associés à leur mode d'habiter garantissant l'inclusion sociale. La Fondation d'entreprise Paris Habitat souhaite promouvoir des expérimentations et des recherches-actions favorisant le renouvellement des pratiques d'accompagnement et de lutte contre l'exclusion issues de solutions collectives.

2 >

Ville collaborative

La participation des habitants aux projets qui les concernent est un principe essentiel dans le montage des projets soutenus par la Fondation. Elle repose sur l'idée que chaque habitant est expert de son vécu et que le partage des expériences et des expertises améliore la qualité des projets et favorise le mieux vivre-ensemble. Penser l'habitat dans sa dimension collaborative, c'est aussi interroger la fonction, les usages des espaces communs et des espaces partagés. C'est aussi donner aux habitants les moyens d'agir sur leur quotidien, d'améliorer leurs conditions de vie en portant ensemble des projets, par exemple autour de l'alimentation, des services aux personnes, de la maîtrise et de la baisse des charges.

3 >

Ville durable

Penser la ville durable, c'est chercher un équilibre social, économique et environnemental pour la cité et ses habitants. Face aux enjeux globaux liés au changement climatique et à la biodiversité, la ville doit être un laboratoire de recherche de solutions locales innovantes. Qu'ils répondent à des problématiques d'économie circulaire, de préservation de la nature ou encore d'urbanisme durable et de transition énergétique, les projets soutenus par la Fondation participent à la production, la mise en pratique et la diffusion des connaissances. Ils permettent aussi de concevoir et tester des modèles économiques nouveaux, intégrant par exemple la création d'emplois ou bien une logique partenariale impliquant les différents acteurs du territoire.



Nos modalités d'intervention

pour faire progresser la Ville solidaire

Accompagner des expérimentations et des recherches-actions

Une attention particulière est portée aux projets combinant une dimension sociale à des logiques d'innovations techniques de l'habitat. Les projets sélectionnés, portés par des organismes d'intérêt général, peuvent bénéficier d'un soutien de la Fondation sous forme de subvention, mise à disposition de terrain d'expérimentation, mise en réseau, expertise des collaborateurs du groupe Paris Habitat sous forme de mécénat de compétences.



Impliquer les collaborateurs

L'objectif de la Fondation vise également à favoriser l'engagement citoyen des collaborateurs de Paris Habitat en développant le mécénat de compétences.

Celui-ci consiste à mettre à disposition les compétences professionnelles ou humaines des salariés de l'entreprise pour réaliser des actions d'intérêt général au service d'une association dont un projet est soutenu par la Fondation.

Partager les expertises

Des compétences techniques (informatique, comptabilité, communication, juridique, maîtrise d'ouvrage, logistique, second oeuvre bâtiment, espaces verts...) ou non techniques (capacité d'organisation, capacité rédactionnelle, apport de réseau, connaissance de terrains d'expérimentation, appui manuel ou administratif...) peuvent être mises à disposition en fonction des besoins des associations soutenues par la Fondation.



Les membres fondateurs



PARIS HABITAT. Présent dans 53 communes, le groupe Paris Habitat est un acteur majeur du logement en Île-de-France. L'office gère un patrimoine de 125 414 logements et près de 4 200 locaux professionnels, commerciaux et associatifs.

Ainsi, Paris Habitat loge 1 Parisien.ne sur 9. Pour déployer sa dynamique, l'établissement peut s'appuyer sur sa présence forte auprès des habitants ainsi que sur un réseau de 2 700 collaborateurs.trices, répartis entre 6 directions territoriales, 22 agences de proximité, 1100 loges et le siège social. Ce maillage cohérent permet de répondre au mieux aux préoccupations des locataires mais aussi d'accompagner les élus.es et les partenaires dans leurs projets au service du vivre-ensemble. Au quotidien, l'expertise et l'investissement des collaborateurs qui travaillent au sein de Paris Habitat favorisent une approche sans cesse renouvelée et adaptée du logement social, tant sur le plan urbain que sur celui de la qualité de service aux locataires.



AXIMO est une ESH détenue par deux actionnaires principaux que sont Paris Habitat (71 %) et Logirep (19 %). Cette société est issue du regroupement en 1977 de quatre sociétés d'HLM (la Maison des Dames des

Postes, Télégraphes et Téléphones, la cité jardin Saint Vincent de Paul, la SA d'HLM de la rue Daubenton et la Fondation Richemont) qui ont formé la société « La SA Les HLM Réunies » devenue Aximo en 2002 après la prise de participation majoritaire de Paris Habitat au capital de la société en 1998. Aximo gère 2 400 logements familiaux, 7 résidences collectives et 30 locaux commerciaux. La société est implantée dans 6 départements et près d'une trentaine de communes d'Ile de France.

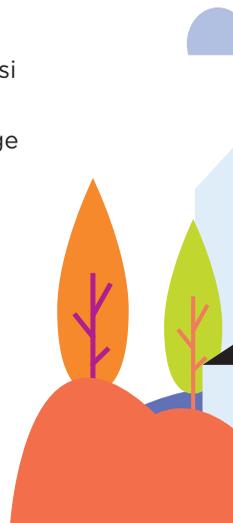


HABITATION CONFORTABLE. est une ESH détenue par Paris Habitat. Cette société reprise en gestion en 2008 par Paris Habitat ne possédait plus en 2015 de patrimoine en gestion. Avec le

transfert en 2016 des résidences collectives de Paris Habitat livrées avant le 31 décembre 2015, la SA l'Habitation Confortable est propriétaire d'un parc de 63 résidences collectives et d'une dizaine de locaux commerciaux et d'activité. Elle assure également la gestion de 25 résidences pour le compte de Paris Habitat.

Dans le cadre du développement du groupe Paris Habitat et de la spécialisation des filiales, Aximo intervient dans le développement et la gestion de logements sociaux en habitat diffus en copropriété tandis que l'Habitation Confortable s'est spécialisée dans la gestion des résidences collectives (EHPA, EHPAD, résidences sociales, foyers de jeunes travailleurs, résidences étudiantes ...).

La Fondation d'entreprise Paris Habitat est adhérente au Centre Français des Fonds et Fondations.



Gouvernance



Le conseil d'administration

Présidé par Eric Pliez, président de Paris Habitat, le conseil d'administration de la Fondation est composé de 16 membres dont 8 représentants du groupe Paris Habitat et 8 personnalités qualifiées issues du monde associatif, de la recherche, du logement social et de l'entrepreneuriat social.



Le comité d'initiatives

Le comité d'initiatives est composé de 7 administrateurs dont la directrice de la Fondation, de 7 collaborateurs de Paris Habitat, de 3 experts extérieurs et de membres invités en tant qu'experts ad hoc. Il a un rôle de conception (stratégie opérationnelle ; modalités d'identification des projets, de sélection et de soutien des projets) ainsi que d'instruction et de présélection des dossiers.



L'équipe opérationnelle

La directrice de la Fondation met en œuvre le plan d'action de la Fondation, anime le comité d'initiatives, instruit les demandes de soutien, propose des projets au conseil d'administration et assure le suivi et l'accompagnement des porteurs de projets.

Contacts



Agnès El Majeri

Directrice

La Fondation d'entreprise Paris Habitat

21, bis rue Claude-Bernard - 75005 Paris



fondation@parishabitat.fr

www.lafondation.parishabitat.fr



Nous
suivre →

<https://www.carenews.com/fondation-paris-habitat>



La Fondation
Paris Habitat